



MED IN SCENARIO REGLEMENT 2018

CONCOURS DE SCENARIO AVEC LE FESTIVALE DI U FILMU CORTU Les Nuits MED

PRIX

- Une résidence d'écriture pour les cinq premiers lauréats
- Un Premier Prix à la production avec France Télévisions et Titra Film décerné après la résidence d'écriture

PREAMBULE

La DIFFUSION KVA organise en partenariat avec France Télévisions, la Ville de Furiani, le Conseil Départemental de la Haute-Corse, la Collectivité Territoriale de Corse en partenariat avec le CNC, Titra Film, Air Corsica, l'Université de Corse, Corsica Pôle tournages, un concours de scénario de court métrage dans le cadre du FESTIVAL U FILMU CORTU Les Nuits MED.

1 OBJET DU CONCOURS

La DIFFUSION KVA, responsable pour le territoire Corse du dispositif « Talents en Court in Corsica » du Centre National du Cinéma et de l'Image animée, a pour première mission de soutenir et promouvoir le court métrage dans les territoires de la Corse et de la méditerranée et de les diffuser. En organisant le concours *Med In Scenario*, la DIFFUSION KVA à la volonté de repérer les talents, soutenir les auteurs-réalisateurs au stade de l'écriture de leur film et les orienter dans leur parcours professionnel, couvrant ainsi un accompagnement du scénario jusqu'à la diffusion. Le concours s'adresse **à des auteurs – réalisateurs qui ont déjà réalisé un court métrage sélectionné dans un festival et/ou diffusé par une chaîne de télévision.** Les candidats concourent avec un scénario original **d'une fiction entre quinze et vingt minutes qui peut être tournée en Corse.** Les lauréats seront accompagnés pendant une résidence d'écriture à Furiani en Corse, ensuite, ils présenteront oralement leur projet devant des professionnels à l'occasion du festival di U FILMU CORTU Les Nuits MED. Un Grand jury décernera un Premier prix à la production doté d'un préachat du magazine *Histoires Courtes* par France Télévisions, d'une dotation en prestation de postproduction par Titra Film. Les membres du jury apporteront des conseils aux autres lauréats pour poursuivre le développement de leur projet.

2 CONDITION D'ELIGIBILITE

- Etre un auteur – réalisateur majeur.
- Avoir déjà réalisé **seulement un premier** film. (les films d'école et les autoproductions qui ont eu une distribution sont acceptés).
- Le scénario de fiction ne doit pas dépasser **15/20 minutes**, il peut être adapté pour un tournage sur le territoire de la Corse. Il s'agit d'un deuxième film.
- Le scénario est écrit en langue française. Les dialogues en langue corse sont admis mais ils seront traduits. L'auteur garantit qu'il s'agit d'une oeuvre originale et il assure la protection de son oeuvre.
- Il ne sera admis qu'un seul scénario par candidat. Si un candidat envoie deux projets, ils seront tous les deux exclus du concours.
- Les auteurs – réalisateurs qui ont déjà concouru lors d'une édition précédente de *Med In Scenario* ne peuvent présenter le même projet. Ils doivent présenter un scénario neuf et original.
- L'auteur – réalisateur s'engage à être disponible du 1 au 7 avril 2018 en Corse pour participer à la résidence d'écriture, à la présentation du projet devant le Grand jury et à la remise des Prix lors de la clôture du Festival.

3 L'ORGANISATION DU CONCOURS

- Une présélection des projets est **organisée en partenariat avec l'Université de Corse et le GREC.**
- Un jury composé par les partenaires du concours choisira les cinq lauréats de la résidence d'écriture parmi les candidatures présélectionnées. (Une liste d'attente sera établie en cas de désistement d'un candidat).
- Les cinq lauréats seront informés de leur sélection au moins un mois avant la résidence.
- La résidence d'écriture se déroulera à Furiani du 1 au 7 avril 2018.
- Les 7 et 8 avril : les auteurs – réalisateurs imprimeront une nouvelle version du scénario pour les membres du Grand Jury. Les cinq lauréats présenteront oralement leur projet au GRAND JURY. La remise du Prix aura lieu lors de la clôture du Festival.

4 DEPOT DE LA DEMANDE ET FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures devront être envoyées par le candidat avant le 8 décembre 2017

- Par voie électronique, à l'adresse medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com (l'accusé de réception électronique faisant foi),
- Complété d'un envoi d'un exemplaire de tout le dossier non-relié par voie postale, accompagné d'un chèque de 10 € au titre des frais d'inscription (libellé à l'ordre de Diffusion KVA), par e-mail :

medinscenario@lesnuitsmediterraneennes.com

(couverture, résumé, scénario, note d'intention - CV de l'auteur rassemblés en un seul dossier en format PDF)

Puis en lettre suivie, à l'adresse suivante :

**Diffusion KVA – MED IN SCENARIO
Bâtiment A1 Résidence le Bastio
20600 FURIANI Haute-Corse.**

5 COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement comprendre tous les documents suivants pour être admis au concours :

1. La fiche d'inscription complétée en ligne à l'adresse suivante : [LIEN](#)
2. Le présent règlement portant la mention « Lu et approuvé » daté et signé
3. Le chèque couvrant les frais d'inscription (10 €)
4. **Le dossier du film comprenant dans l'ordre**
 - I. Une page de couverture portant le titre, le nom de l'auteur et ses coordonnées
 - II. Le synopsis ou résumé
 - III. Le scénario sous forme de continuité dialoguée avec les pages numérotées
 - IV. La note d'intention
 - V. Le CV de l'auteur (ou des auteurs)
 - VI. Eventuellement une note de réalisation
 - VII. S'il y a lieu, une indication sur un producteur pressenti.
 - VIII. Si l'auteur réalisateur a l'intention de travailler avec un compositeur, merci de joindre une note d'intention musicale et le CV du compositeur.
5. Un lien vers un film précédent avec ou sans mot de passe mais une validité jusqu'à la fin du mois de février 2018, ainsi que l'autorisation de diffusion restreinte de la société de production s'il y a lieu.
6. Une quittance de loyer ou la copie d'une pièce d'identité.

6 COMMUNICATION

Les lauréats signeront une convention avec la DIFFUSION KVA concernant les conditions d'accueil et de suivi de la résidence d'écriture. Ils s'engagent à participer à toutes les actions et rencontres proposées pendant la résidence et à faire figurer la sélection à *Med In Scenario* lors de toute avancée du film.

L'auteur du GRAND PRIX signera une convention concernant l'attribution du Prix, les mentions à faire figurer au générique du film et les conditions de publicité entre la société de production pressentie et Diffusion KVA. La Diffusion KVA s'engage à diffuser le film lors d'une édition du Festival U FILMU CORTU Les Nuits MED. DIFFUSION KVA aura le droit de disposer de l'œuvre cinématographique terminée dans le cadre de ses activités **non commerciales**. Une copie du film sera déposée à la DIFFUSION KVA qui en assurera la conservation et la diffusion non commerciale, non exclusive en accord avec la Société de production.